



Récidive conduite en état d'ivresse 5 mois de prison avec sursis

Par **yo26**, le **17/09/2010** à **21:10**

Bonjour,

Je me suis fait arrêter il y a 3 ans, ci dessous les infractions pour lesquels j'ai écopé de 5 mois de prison avec sursis, retrait de permis, amende ...

-conduite d'un véhicule en état d'ivresse manifeste,

-refus, par le conducteur d'un véhicule, d'obtempérer a une sommation de s'arrêter,

-refus, par le conducteur d'un véhicule, de se soumettre aux vérifications tendant a établir l'état alcoolique,

-outrage a une personne dépositaire de l'autorité publique,

et il y a une semaine j'ai eu un accident de voiture (aquaplaning) seul, aucun tiers impliqué, mais une personne a prévenu les pompiers donc la gendarmerie, et j'ai été contrôlé à 0.7 mg par litre d'air expiré, donc j'ai eu un nouveau retrait de permis de 6 mois et je suis convoqué au tribunal en janvier.

Est ce que je risque de voir mon sursis se changer en ferme ?

merci par avance de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **17/09/2010** à **22:45**

Bonjour,

Réponse : OUI.